



Réseaux : syndicats, employeurs et élus dans le même comité en Auvergne-Rhône-Alpes

Par [Thomas Corlin](#) | le jeudi 21 octobre 2021 | Organisations et réseaux professionnels

Initié par l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes, le [Comité Régional des Professions du Spectacle \(Coreps\)](#) rassemble élus, employeurs et salariés du champ culturel pour fluidifier le dialogue et l'élaboration de politiques culturelles.



Si la crise a bien fait émerger un besoin, c'est celui d'unifier la filière culturelle pour la faire parler d'une seule voix dans des situations de crise comme la pandémie, ou simplement échanger et négocier sur ses conditions de travail.

C'est dans cet esprit que l'agence [Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant](#) a rassemblé un Comité Régional des Professions du Spectacle, le **Coreps**, au sein duquel se côtoieront élus à tous les échelons territoriaux, syndicats d'employeurs et de salariés, réseaux, fédérations et collectifs. Son objectif est de fluidifier la communication et les prises de

décision entre ces différentes entités, et ainsi d'améliorer l'écosystème culturel de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Emploi, territoires, publics ou mesures sanitaires sont au programme, mais aussi des problématiques touchant à la gestion d'équipe et à l'environnement de travail. Le Coreps entend se concerter et alerter en matière de conflits, de politiques publiques, de relations entre élus et professionnels du secteur, et aussi d'être un outil de recours immédiat en situation de crise.

Parmi les membres déjà confirmés du Coreps se comptent des représentants de la DRAC, de la Région, de la Métropole Lyonnaise, du Syndéac, du Synavi, du Prodiss, de France Festivals, de la CGT ou de SUD.

L'entité est officiellement opérationnelle à partir du 22 octobre, date de son assemblée plénière. Différents groupes de travail y seront définis et un règlement intérieur validé.

LE MÉTIER MOUVEMENTS

EN COLLABORATION AVEC

La lettre du
spectacle



D.R. 1

DRAC HAUTS-DE-FRANCE.
Nicolas Guinet, responsable administratif et financier de l'Espace Marcel-Carné, a rejoint la DRAC Hauts-de-France. Il y occupe le poste de conseiller musique, suite au départ de Valéry Desmaretz à la direction de l'éducation artistique du Conservatoire de Lille.



D.R. 2

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Laurence Tison-Vuillaume a été nommée inspectrice générale des affaires culturelles au ministère de la Culture (MC). Elle était chargée de mission au secrétariat général et fut, notamment, directrice des cabinets ministériels de Françoise Nyssen (Culture) et de Sybeth Ndiaye (Porte-parolat).



D.R. 3

L'USINE À CHAPEAUX
Clément Praud à la direction de la scène de musiques actuelles (SMAC) de Rambouillet, l'Usine à chapeaux. Il succèdera à Éric Paris qui a dirigé l'Usine à Chapeaux en 2019.



D.R. 4

THÉÂTRE DIJON-BOURGOGNE
Claire Guièze rejoint Maëlle Poésy, nommée directrice, en tant que directrice adjointe. Elle était administratrice de production du Petit Bureau,



CAROLINE DOUTRE 5

structure d'accompagnement de projets artistiques autour des écritures contemporaines à Paris, dont Virginie Hammel assure la continuité.

THÉÂTRE DE LA MADELEINE

Alice Persain rejoint l'équipe de la scène conventionnée de Troyes en tant que responsable de la communication et des relations publiques.

JM FRANCE

Sophie Im est la nouvelle programmatrice artistique de JM France. Elle succède à Anne Torrent qui a occupé ce poste durant 14 ans. Sophie Im a été responsable de la programmation pour la commune de Bois-Colombes (92) avant de rejoindre en 2019 JM France comme assistante artistique.

AJMI

À Avignon, **Julien Tamisier** est nommé à la direction de la scène de musiques actuelles L'AJMI-Association pour le jazz et la musique improvisée

LE GYMNASSE CDCN

Laure Rousseau responsable de la communication et des relations presse du Gymnase à Roubaix (59), quitte le centre de développement chorégraphique national (CDCN) pour rejoindre

La Rose des vents, scène nationale Lille Métropole, aux mêmes fonctions.

DRAC GRAND EST

Sébastien Paci, conseiller action culturelle et territoriale de la DRAC Grand Est, à Metz, y est nommé conseiller pour l'éducation artistique et culturelle.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SPECTACLE VIVANT

Marie-Laurence Sakaël prend le poste de chargée de mission développement professionnel de l'Agence. Elle était coordinatrice de la Grainerie, pépinière des arts du cirque toulousain (PACT), et de l'École supérieure des arts du cirque de Toulouse-Occitanie (Esacto'Lido).

Marjorie Glas est en charge de l'animation et de la coordination du nouveau Coreps Auvergne-Rhône-Alpes. **Églantine Chabasseur** devient responsable de communication et succède à Laetitia Mistretta, qui lance son activité de conseil en coaching professionnel.

ÉQUINOXE

Camille Girard, ex-programmateur du cinéma L'Apollo, lieu de la scène nationale de Châteauroux (36), est nommé directeur adjoint de l'Equinoxe.

COREPS Auvergne-Rhône-Alpes : une nouvelle instance de dialogue pour le spectacle vivant

Publié par [Morgane Macé](#) | 23 Déc, 2021



Après plusieurs mois de préfiguration, le Comité régional des professions du spectacle (COREPS) en Auvergne-Rhône-Alpes vient de se constituer, dans le but de favoriser une meilleure interconnaissance des acteurs culturels et proposer des solutions aux problématiques rencontrées ces derniers mois par le secteur

Alors qu'il existe deux COREPS historiques depuis 2004, dans les régions [Nouvelle-Aquitaine](#) et Occitanie, notamment créés à l'issue de la crise des intermittents de 2003, et tandis que sont en cours de création ou en pourparlers les COREPS des régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, [Bourgogne-Franche-Comté](#) et Normandie, un nouveau venu parmi eux est celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Quelles sont ses missions et comment est-il organisé ? *Profession Spectacle* a cherché à en savoir plus sur le rôle et les différents enjeux du COREPS en [Auvergne-Rhône-Alpes](#) (AURA).

Le lancement du COREPS

Une première réunion en assemblée plénière entre ses différents membres a eu lieu le 22 octobre dernier, afin de décider de son organisation et des premiers travaux de réflexion. « *L'initiative émane d'une demande double, explique Marjorie Glas, chargée de mission à la coordination et l'animation du COREPS. D'une part, des syndicats du spectacle et notamment de [la CGT](#) qui, lors de l'occupation de la DRAC en décembre 2020, a demandé que soit remise en place une instance de dialogue social ; d'autre part, d'une organisation qui s'appelle la Plateforme, qui rassemble principalement les employeurs et les réseaux.* »

Cette demande a été réitérée pendant la crise sanitaire : « *Les COREPS avaient connu une perte d'intérêt, sans doute parce qu'il y avait d'autres commissions qui existaient et que c'est un investissement de temps, reconnaît de son côté Marc Drouet, directeur régional des affaires culturelles en région Auvergne-Rhône-Alpes. Avec la crise sanitaire, on s'est rendu compte qu'on avait besoin d'une enceinte comme celle-là pour se retrouver. On a des tas d'enceintes dans lesquelles on échange, mais pas dans cette configuration, avec un champ aussi large.* »

Les différents partenaires réunis au sein de ce comité, entre soixante et soixante-dix organisations représentées, sont répartis au sein de trois collèges : "État et collectivités", "Employeurs" et "Salariés". Le collège "État et collectivités" est composé de la DRAC et de la région AURA, mais également de représentants des différentes associations d'élus comme l'Assemblée des départements de France, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, l'Association des maires ruraux de France, Villes de France ou encore France urbaine.

Une fenêtre sur les collectifs



Marjorie Glas (© Morgane Macé)

Sa spécificité est son ouverture aux collectifs d'occupation nés pendant la période de fermeture des salles de spectacles. « *Du côté des salariés, on a les syndicats représentatifs du secteur dont la CGT, très investie car elle a une grande part de la représentativité, mais aussi Force ouvrière, [la CFDT](#), la CFE-CGC et SUD* », précise Marjorie Glas. *On a également intégré certains collectifs d'occupation pour le dialogue social, dont ceux du [Théâtre national populaire](#) de Villeurbanne, de la Comédie de Clermont-Ferrand, et puis La Tannerie, un collectif d'occupation à Bourg-en-Bresse.* »

Cette particularité permet d'avoir des remontées de terrain en provenance de tout le territoire régional, en associant par ailleurs au COREPS des acteurs moins organisés juridiquement, qui sont malgré tout présents au sein du paysage culturel, et des mouvements revendicatifs. *« On a par exemple un collectif de compagnies d'Auvergne, qui tourne en milieu rural. C'est une des difficultés : avoir des personnes qui travaillent en Auvergne et en particulier dans le Cantal. »*

Ces collectifs sont associés au COREPS, sans voix délibérative. *« C'est une voie consultative, confirme Marc Drouet. Je les ai invités à se présenter lors des prochains renouvellements, soit dans le collège "Employeurs", soit dans le collège "Salariés", afin qu'ils puissent mesurer leur représentativité en étant élus. À ce stade, si on les associe, ils auront les informations, mais il faut respecter les votes de désignations des représentants des personnels et des salariés. »*

Adapter les différents dispositifs de relance

Les axes de travail sont répartis en six groupes, dont quatre permanents. *« On a des thèmes considérés comme urgents, liés à la COVID, et d'autres avec des problématiques plus générales, comme un travail de co-construction des politiques publiques que nous allons tenter de mener »,* détaille Marjorie Glas. La question des plans de relance fait partie des priorités. *« L'État nous dit : on a un nouveau plan de relance de soutien au secteur qui va être lancé début 2022 ; d'ici là, on a besoin d'avoir des échos sur ce qui a fonctionné ou pas, pour répondre et ajuster aussi ces plans au plus près des acteurs »,* développe-t-elle.

Parmi les principales inquiétudes des syndicats d'employeurs, comme le Syndicat des entreprises artistiques et culturelles ([SYNDEAC](#)), qui comprend les centres dramatiques et chorégraphiques nationaux, le Syndicat national des arts vivants ([SYNAVI](#)), qui représente de nombreuses compagnies, ou encore les scènes de musiques actuelles ([SMAC](#)) et les labels musicaux, deux sont particulièrement pointées : la désaffection du public et un phénomène d'embouteillage des programmations, qui fragilise la production et la diffusion artistique.

« Les risques de fragilisation sur les années à venir sont accrus et le secteur des musiques actuelles a été extrêmement impacté notamment par la jauge de 75 % qui vient d'être levée, soutient Marjorie Glas. Il y a une baisse des publics généralisée, ainsi que des questions sur les protocoles d'occupation de l'espace public pour le théâtre de rue et les festivals, très affaiblis eux aussi, car leurs modes de fonctionnement est peu subventionné. »

Des évolutions sont par ailleurs notoires dans les changements d'habitudes des publics. *« Les spectateurs arrivent de plus en plus à la dernière minute, assure la coordinatrice du COREPS. Les lieux doivent donc réorganiser leurs outils de vente et leurs budgets prévisionnels. »*

Favoriser le dialogue social et permettre une meilleure implantation des artistes sur le territoire est le rôle du COREPS AURA, qui souhaite ainsi œuvrer en faveur d'une meilleure interconnaissance parmi les professionnels du spectacle vivant, mais aussi à permettre une plus grande efficacité des politiques culturelles, aussi bien dans l'urgence qu'à long terme, en considérant les enjeux structurels de la culture.

Morgane MACÉ

100 IDÉES INSPIRANTES

MAXIME FLEURIOT

Il fait se croiser danse et technologies

La Maison de la danse de Lyon, le Théâtre de Liège (Belgique) et le Sadler's Wells Theatre de Londres (Royaume-Uni) ont coordonné un concours de créateurs, le « Dansathon », conçu sur le modèle des hackathons, compétitions entre développeurs informatiques. Il s'agissait « *d'imaginer les innovations qui pourront marquer la danse de demain* ». Chaque équipe comptait un danseur, un chorégraphe, un développeur, un chargé du design, un technicien et un spécialiste en médiation, de manière à croiser pendant 72 heures, la danse et les nouvelles technologies. 90 créateurs étaient ainsi réunis. Une belle initiative que portait en France Maxime Fleuriot, alors conseiller artistique de la Maison de la danse.



D.R.

ANNE-CÉCILE VOISIN

Elle a produit un guide à l'adresse des troupes amateurs

Œuvrant avec d'autres centres de ressources pour le théâtre des amateurs en Bretagne, la directrice de l'ADEC, maison du théâtre amateur, dans le Morbihan, s'est associée à la Maison du théâtre de Brest (29) et à l'ADEC-MTA 35. En s'appuyant sur des échanges avec des praticiens et des élus, les différents rédacteurs ont patiemment élaboré et coécrit un guide pour proposer un cadre d'engagement respectueux tant des troupes amateurs que des collectivités ou structures accueillantes et qui n'oppose pas les amateurs aux professionnels. Des textes de référence, des informations pratiques et des témoignages ont été choisis pour mieux faire connaître les réalités du secteur.



D.R.



D.R.

JEAN-MARC BROQUA

Il a piloté un hackathon en soutien à la filière cirque

En janvier 2021, La Grainerie (Toulouse) a invité équipes artistiques et programmateurs à mobiliser leur énergie autour de 12 projets de création dans un marathon créatif peu commun dans l'univers du spectacle vivant. Organisé dans le cadre de Travesia, un projet européen de coopération transfrontalière, le projet porté par le directeur des relations internationales de La Grainerie a mobilisé durant trois jours 22 programmateurs présents physiquement, d'autres en distanciel, et 12 compagnies, françaises et espagnoles. Il s'agissait là d'équipes émergentes et donc très impactées par la crise sanitaire.



D.R.

CAMILLE WINTREBERT,
LÉO ANSELME
ET MARIE COSTE

Ils ont constitué une mémoire de la crise Covid-19 sur leur territoire

Dès le début du premier confinement, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant avait « *souhaité partager des "instantanés" de la vie des acteurs culturels de la région, pour garder le lien, mais aussi pour partager, inspirer et faire vivre nos professions* ». L'équipe de l'agence a donc réalisé une centaine d'interviews d'artistes, de directeurs de structures, régisseurs et administrateurs. Les interviews menées par les trois chargés de mission étaient publiées au rythme de deux par jour. Désormais réunies dans une publication depuis juin 2020, elles constituent une vraie mémoire de la manière dont la profession a traversé cette crise.